

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 avril 2018

**Rapporteur :
Madame Gwenaëlle
GOUZIEN**

N° 32

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 27/04/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 27/04/2018 (accusé de réception du 27/04/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Comité de soutien Skol Diwan Kemper 40ème anniversaire

Les écoles Diwan ont 40 ans. Skol Diwan Kemper a choisi de marquer cet évènement en organisant un fête gratuite et ouverte à tous, à l'espace Évêché, le samedi 23 juin. Une subvention de 3000 € est sollicitée à titre exceptionnel.

L'installation de l'école Diwan à Quimper date de 1977. Elle a suivi de quelques mois la création de la première école dans le nord-Finistère. Aujourd'hui, l'école quimpéroise est répartie sur deux sites (Kermoguer, Penhars) et comptabilise 222 élèves.

Diwan a choisi de fêter cet anniversaire en décentralisant des évènements par pays. C'est pourquoi, le comité de soutien de l'école Diwan Kemper se mobilise pour coordonner l'organisation d'une fête qui rassemblera d'autres écoles du sud Cornouaille. Située deux jours après la fête de la musique, cet évènement peut être perçu comme une prolongation mettant en valeur la musique bretonne.

Les organisateurs ont programmé des animations accessibles à tous, quimpérois et touristes, afin de proposer une vitrine de la culture bretonne. Il s'agit avant tout d'une fête animée par les enfants eux-mêmes, acteurs de la culture bretonne d'aujourd'hui. Des danses et chants seront produits sur scène et dans l'espace public. Un grand fest-noz comprenant un plateau d'exception (Startijenn, Dan ar Braz) viendra clôturer la journée.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 12 500 € comprenant les cachets artistiques et les locations de matériel.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder une subvention de 3 000 € au comité de soutien de l'école Diwan Kemper, pour l'organisation de cet évènement. (ligne 213-6574-720).